

Certificat individuel "Certiphyto"

Objectifs

Utilisation à titre professionnel "Décideur en exploitation agricole"

Enjeux

Connaître la réglementation et identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et savoir mettre en oeuvre une stratégie visant à limiter leur utilisation

Pré-requis

Pas de pré requis

Contenu

Cadre réglementaire français : le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018
Risques pour l'homme
Risques pour l'environnement
Techniques de lutttes alternatives

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 10/02/2016

Tarifs

Non adhérent 280€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Adhésion à l'ADDEARG obligatoire (15€
ou 7€ pour petit budget)

Plus de renseignements

Sarah Perez
ADDEARG
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com
<http://www.jeminstallepaysan.org/gard>

N° d'organisme de formation :
91300275330

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

16 févr 2016 30190 Montignargues
09:00 - 17:00 (7hrs)

18 févr 2016 30190 Montignargues
09:00 - 17:00 (7hrs)

Michel Cabric, Conseiller en risques professionnels
MSA
Jean Paul Cabanis, Vigneron AB et formateur
Gérard Augé, Agropédologue

Partenaire(s)

Financeur(s)





FranceAgriMer



Bulletin de description

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)